

**PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE SAINT-SULPICE
COMTÉ DE L'ASSOMPTION (QUÉBEC)**

Le 2 juin 2014

Séance régulière du Conseil tenue le 2 juin 2014 à 19h00 au lieu ordinaire des assemblées du Conseil sous la Présidence de Monsieur Le Maire Michel Champagne, sont également présents Madame et Messieurs les Conseillers Maurice Prud'homme, Simon Bédard, Denys Spénard, Steve Mador, Julie Goulet et Pierre Imbault.

Était aussi présente la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière Madame Marie-Josée Masson

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

**Rés. 14-110
ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
L'ordre du jour proposé tel que rédigé en modifiant le point suivant

Affaire en cours

c) Toilettes Québec – Quai, Centre Communautaire Léo-Chaussé, jeux d'eau – Acceptation de la soumission

et en ajoutant le point suivant

Varia

e) Monsieur Maurice Prud'homme – Embellissement de la Mairie et du centre du village – Allocation d'un budget

PÉRIODE DE QUESTIONS

Citoyen, quant avis pour eau potable de recevoir plus rapidement

Citoyen, dossier fond de parc

Mme Dianne Parizeault, dossier des égouts et eau potable.

PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MAI – POUR ADOPTION

**Rés. 14-111
PROCÈS-VERBAL**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Le procès-verbal du mois de mai 2014 tel que rédigé.

DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES DIVERS COMITÉS

**Rés. 14-112
DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES DIVERS COMITÉS**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Le procès-verbal du comité de relation de travail du 15 mai 2014 tel que rédigé.

DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

**Rés. 14-113
DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Goulet
ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
Le rapport sur la situation financière tel que déposé

COMPTES & FACTURES – POUR ADOPTION.

Rés. 14-114

COMPTES & FACTURES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :
Tous les comptes présentés soient acceptés, payés et que les chèques soient expédiés.

Je, soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles au budget de fonctionnement pour les dépenses décrites à la lecture des listes des comptes à payer fournies pour un montant de 154,195.84\$ (Chèques fournisseurs 17839 à 17956).

AUTRES DOSSIERS :

1o-1-1 Bell Canada – Transfert du SCAU de L'Assomption vers Repentigny

Rés. 14-115

9-1-1 BELL CANADA – TRANSFERT DU SCAU DE L'ASSOMPTION VERS REPENTIGNY

ATTENDU QUE la Municipalité de la Paroisse de Saint-Sulpice est desservie par le Centre de réponse de la Ville de L'Assomption pour la répartition des appels de police;

ATTENDU QUE la Ville de L'Assomption doit transférer son centre d'appel 9-1-1 vers la Sécurité Publique de Repentigny.

ATTENDU QUE la Paroisse de Saint-Sulpice est desservie par CAUCA (Centrale d'appels d'Urgence Chaudière-Appalaches) pour ses appels 9-1-1;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que l'on avise la F.Q.M. ainsi que Bell Canada (Groupe Service client 9-1-1), que suite au transfert du SCAU L'Assomption vers le service de Sécurité Publique de Repentigny le 22 septembre 2014, la Municipalité de la Paroisse de Saint-Sulpice modifie la répartition du service suivant;

1) la répartition des appels Police sera effectuée par le SCAU de Repentigny

2o Saint-Sulpice en fête – Scène et sonorisation – Acceptation des soumissions

Rés. 14-116

SAINT-SULPICE EN FÊTE – SCÈNE ET SONORISATION – ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter la soumission de MSR Scène mobile pour l'activité de Saint-Sulpice en fête pour un montant de 2,495.\$ plus taxes et celle de la compagnie Image et Son au montant de 1,922.\$

3o Service bénévole Comté L'Assomption - Autorisation d'aide financière

Rés. 14-117

SERVICE BÉNÉVOLE COMTÉ DE L'ASSOMPTION – AUTORISATION D'AIDE FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser une aide financière de 200.\$ au Service Bénévole comté de L'Assomption afin d'aider les familles défavorisées lors de la rentrée 2014.

4o Usines d'eau potable – Sécurité Beltec – Acceptation de l'offre de service

Rés. 14-118

USINE D'EAU POTABLE – SÉCURITÉ BELTEC – ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice accepte l'offre de services de la compagnie Sécurité Beltec pour l'installation de système d'alarme intrusion à l'usine situé sur la rue Aqueduc, et ce, pour un montant de 923.\$ plus les taxes applicables

5o Mémoire sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste – Acceptation et autorisation de transmission au BAPE.

Rés. 14-119

MÉMOIRE SUR LES ENJEUX LIÉS À L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE – ACCEPTATION ET AUTORISATION DE TRANSMISSION AU BAPE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault
ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'accepter le mémoire préparé par M. Pierre Imbault et autoriser sa transmission au *Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*

AFFAIRES EN COURS :

1o Centre Communautaire Léo Chaussé – Climatisation du local des matinées – Acceptation de la soumission

Rés. 14-120

CENTRE COMMUNAUTAIRE LÉO CHAUSSÉ – CLIMATISATION DU LOCAL DES MATINÉES – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'accepter la soumission de Thermo Pom pour l'acquisition d'une unité murale de 18000 BTU pour un montant de 3,700.\$ plus taxes

2o Seigneurie de l'Île Ronde – Autorisation d'installation d'un chapiteau

Rés. 14-121

SEIGNEURIE DE L'ÎLE RONDE – AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN CHAPITEAU

ATTENDU QUE le Conseil Municipal adoptera d'ici la fin 2014 ses nouveaux règlements d'urbanisme afin de se conformer au Schéma d'aménagement de la MRC de L'Assomption
ATTENDU QUE la nouvelle réglementation permet l'installation de chapiteau sur l'Île Ronde
ATTENDU QUE la Seigneurie de L'île Ronde pour la saison estivale 2014 a besoin de ce chapiteau.
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Que le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice autorise que soit installé un chapiteau afin de permettre la continuité des activités touristiques de la Seigneurie de l'île Ronde sans interruption pour la saison estivale 2014.

3o Toilettes Québec – Quai et jeux d'eau – Acceptation de la soumission

Rés. 14-122

TOILETTES QUÉBEC – QUAI, CENTRE COMMUNAUTAIRE LÉO-CHAUSSÉ, JEUX D'EAU – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault
ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Que le Conseil Municipal autorise la location de trois (3) toilettes mobiles pour la période du 16 juin 2014 au 16 novembre 2014, soit une toilette au quai municipal, une toilette près du terrain de soccer au Centre Communautaire Léo Chaussé et une toilette pour enfants aux jeux d'eau du parc Robillard, le tout pour un montant mensuel de 385.\$ plus taxes applicables

RAPPORTS DIVERS :

1o Monsieur André Marceau - 645, rue Notre-Dame – Acceptation de la demande de dérogation mineure

Rés. 14-123

MONSIEUR ANDRÉ MARCEAU – 645, RUE NOTRE-DAME – ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice accepte l'avis formulé par le Comité Consultatif d'Urbanisme relativement à une (1) demande de dérogation mineure à trois volets provenant de Monsieur André Marceau pour un immeuble situé sur le lot 2185804 et dont le numéro civique est 645, rue Notre-Dame à Saint-Sulpice, **la dérogation** pour le **premier volet** consiste à augmenter la superficie maximale en bâtiment accessoire à 96.61 m.ca au lieu des 93 m.ca prescrits au tableau 5 de l'article 806, le **second volet** consiste à permettre une hauteur pour les deux portes à 4.26 m au lieu du 2.4 m prescrit au même tableau et finalement le **dernier volet** consiste à permettre une hauteur pour le garage de 6.24 m au lieu du 5.5 m prescrit tableau 5 de l'article 806 du Règlement de zonage 256-1.

2o Identification des rues – Acceptation de la soumission

Rés. 14-124

IDENTIFICATION DES RUES – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter la soumission de Signo Tech pour finaliser le remplacement des affiches des rues de la Municipalité pour un montant de 1,299.50\$ plus taxes applicables

3o Asphaltage des fuites rue Notre-Dame – Octroi du contrat

Rés. 14-125

ASPHALTAGE DES FUTES RUE NOTRE-DAME – OCTROI DU CONTRAT

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que suite à une demande de soumission pour l'asphaltage des fuites sur la rue Notre-Dame L'Assomption Asphalte a soumis le prix le plus bas pour trois réparations (incluant sciage et préparation) soit 2,600\$ plus les taxes applicables

VARIA :

1o Service des Loisirs – Subvention service de garde estival

Rés. 14-126

SERVICE DES LOISIRS – SUBVENTION SERVICE DE GARDE ESTIVAL

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Qu'une autorisation soit donnée pour une somme 12,000.\$ de pour l'embauche de moniteurs, la location d'autobus et pour les activités du mercredi (le tout sur présentation de factures), et ce, pour le service de garde estival 2014

2o Service des Incendies - Fête Nationale autorisation de feux

Rés. 14-127

SERVICE DES INCENDIES – FÊTE NATIONALE AUTORISATION DE FEUX D'ARTIFICE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser la tenue de feux d'artifice et d'un feu de joies le 23 juin au 185, rue Émile à Saint-Sulpice, dans le cadre des festivités de la Fête Nationale organisée par la Municipalité.

Qu'une demande soit faite auprès du Directeur des Incendies

3o Maire-Suppléant – Nomination pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2014

Rés. 14-128

MAIRE-SUPPLÉANT – NOMINATION POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2014.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Imbault
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Que Monsieur Denys Spénard soit nommé à titre de Maire-suppléant, pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2014.

4o CJSA Demande d'aide financière – Acceptation

Rés. 14-129

CJSA – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ACCEPTATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'autoriser une aide financière à la Coopérative jeunesse de service de la MRC de L'Assomption selon le plan de commandite soumis dans la catégorie *Encouragement* pour un montant de 100.\$.

5o Monsieur Maurice Prud'homme – Embellissement de la Mairie et du centre du village – Allocation d'un budget

Rés. 14-130

MONSIEUR MAURICE PRUD'HOMME – EMBELLISSEMENT DE LA MAIRIE ET DU CENTRE DU VILLAGE – ALLOCATION D'UN BUDGET

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'autoriser un budget n'excédant pas 3,000.\$ pour l'embellissement du centre du village et de l'Hôtel de Ville.

COMMUNICATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Lucie Léger, info pour la Marche des peuples
Citoyen, patrouille policières, défense de stationner face à l'église
Monsieur Robert Charlebois, revenus des constats à la Ville de L'Assomption, festival de Lanaudière, toilette chimique, embellissement municipalité et embauche employé.
Citoyen, interdiction de stationnement

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 14-131

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE :
L'assemblée soit levée. **20h05**

.....
Michel Champagne, Maire

.....
Marie-Josée Masson, Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière